

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Par la présente, un avis vous est donné par la soussignée directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

Qu'à sa séance ordinaire du 29 avril 2024, le Conseil a adopté, par sa résolution numéro 2024-R-AG068, le règlement numéro 2023-381 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale, villégiature et récréative dans la municipalité de Blue Sea ».

Le règlement numéro 2023-381 est entré en vigueur le 29 avril 2024, suivant l'approbation de la ministre des Affaires municipales.

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire en s'adressant à la MRC ou en visitant le site Internet de la MRC au [www.mrcvg.qc.ca](http://www.mrcvg.qc.ca).

Donné à Gracefield, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024

**Joanie Courchaine**  
**Directrice générale**  
**Greffière trésorière**